

Initiative Internationale pour la chaîne d'approvisionnement de l'étain: Programme d'adhésion au projet ITSCI



Qu'est-ce que le programme d'adhésion au projet ITSCI ?

Le programme ITSCI rassemble différents acteurs de l'industrie minière en vue de répondre au problème des minerais de sang, en République Démocratique du Congo (RDC), au Rwanda et dans d'autres pays de la région des Grands Lacs. Le programme consiste, d'une part, à mettre en place un principe de traçabilité de la cassitérite, du columbo-tantalite et du wolfram au sein de la chaîne d'approvisionnement des entreprises d'amont en collaborant avec les services gouvernementaux locaux et leurs agents, et d'autre part, il aide les entreprises à établir la diligence raisonnable par le biais d'évaluations des risques et d'audits indépendants.

Le programme bénéficie d'un Mémoire d'entente mis en place avec les gouvernements de la RDC, du Rwanda et du Burundi, ainsi qu'avec la CIRGL (Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs). Elle compte plus de 230 membres titulaires et associés couvrant 46 pays, et fonctionne à environ ~ 2250 sites miniers au Burundi, la RDC, le Rwanda et l'Ouganda, centaines d'expédition de tonnes de minerais par mois, et impliquant ~ 80 000 creuseurs, soutenant ~ 5 millions de personnes à travers ses activités.

Construire une chaîne d'approvisionnement d'entreprises responsables

Le programme soutient l'implémentation sur le terrain des règles de diligence raisonnable de l'OCDE pour une gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement des minerais en provenance des zones de conflit et à haut risque (voir <http://tinyurl.com/7sqphs> ainsi que la résolution 1952 (2010) du Conseil de Sécurité de l'ONU sur les recommandations du principe de diligence raisonnable (voir [https://undocs.org/S/RES/1952\(2010\)](https://undocs.org/S/RES/1952(2010))). Les adhérents au projet doivent tenir compte de ces règles dans leur globalité, coopérer pleinement lors des audits et des évaluations des risques et apporter des améliorations à leurs politiques internes ainsi qu'à leurs contrats commerciaux de manière à influencer positivement sur la chaîne d'approvisionnement. Ce programme a également pour objectif d'aider les entreprises à se conformer à la loi américaine Dodd Franck, section 1502, sur les minerais du conflit, en ce qui concerne les règles publiées par la SEC.



Le programme est complémentaire d'initiatives parallèles comme le Processus Responsable d'Assurance des Minerais (RMAP), le système régional d'audit et de certification de la CIRGL et le projet de certification de la Chaîne Commerciale développé par le BGR (CTC).

La gestion du programme et ses adhérents

Le Comité de gouvernance est chargé de toutes les questions relatives au processus d'adhésion, il doit prendre des décisions majeures sur nombre de sujets et se mettre en rapport avec les représentants gouvernementaux de chaque site opérationnel. Les membres composant le comité actuel sont le Centre d'études international de tantale et de niobium (T.I.C) et International Tin Association Ltd, quelques places restant encore libres pour des experts en tungstène ou autre. En tant qu'organisation à but non lucratif, International Tin Association occupe également la fonction de Secrétariat, un rôle administratif au travers duquel elle gère financièrement le programme, aide à son implémentation et soutient les améliorations techniques qui peuvent être apportées. International Tin Association et T.I.C. ne sont jamais directement impliqués au sein des activités mêmes du pays, c'est l'ONG américaine Pact Inc et ses partenaires locaux qui, sur place, agissent en tant qu'Opérateurs du Programme.



Sélection et suivi des mines d'Afrique Centrale non touchées par les conflits

Toutes les sources d'informations relatives à la sécurité sont prises en compte et complétées par des études de base sur les mines ITSCI et les voies d'accès réalisées sur le terrain par Pact. Les opérateurs locaux dirigent également des comités de parties prenantes impliquant des représentants du gouvernement, de la société civile et des agences de sécurité lesquels signalent les difficultés et aident à les résoudre. Tous les incidents et mesures correctives sont enregistrés dans un rapport d'incident servant à alerter la chaîne d'approvisionnement.

Traçabilité et gestion des données

Les agents gouvernementaux sont formés par Pact pour procéder au processus d'étiquetage et d'enregistrement des données directement sur le terrain; Cela implique d'utiliser des numéros d'étiquettes uniques et d'enregistrer les données, comme le poids, le transporteur et tout autre information imposées par les règles de l'OCDE, dans des registres. Pact et les entreprises impliquées s'assurent ensuite que les données soient bien transmises au Secrétariat pour être saisies dans la base de données en ligne en vue d'analyses complémentaires.



Indépendance et Audits

© ITSCI 2018. Photos utilisées avec l'aimable autorisation de K. Hayes (Pact Inc) et d'International Tin Association Ltd.

En plus des comités locaux de parties prenantes, ITSCI a mis en place d'autres mesures garantissant l'indépendance du programme, avec notamment la nomination d'un grand cabinet d'avocats américain, Foley Hoag LLP, dans le rôle du Médiateur, et la création d'un Panel consultatif qui permet aux ONG, aux organisations indépendantes, aux acteurs de l'industrie et à d'autres parties prenantes de contribuer à divers aspects du Programme. La moindre inquiétude peut être communiquée à n'importe quel partenaire ou conseiller du projet.

Synergy Global Consulting Ltd, une entreprise spécialisée dans l'évaluation des risques dans les zones touchées par les conflits, réalise des Audits indépendants. Ces vérifications font partie du programme d'évaluation divisé en trois parties, les audits préliminaires des entreprises, l'évaluation du niveau de gouvernance sur le terrain et les audits des entreprises effectués sur une base régulière.

Les avantages liés à l'adhésion au programme ITSCI

Le Programme aide les entreprises à mettre en place une chaîne d'approvisionnement des minerais responsable dans la région des Grands Lacs, soutenant les bonnes pratiques et la transparence au niveau du processus d'extraction et de commercialisation des minerais, au départ de cette région. En permettant aux entreprises de se fournir en métaux de manière responsable, le désengagement total de la région des Grands Lacs peut être évité.

ITSCI rassemble les entreprises pour leur permettre de travailler ensemble de manière constructive, assurant l'efficacité du système en évitant les doublons, en gérant correctement la masse d'informations générée et en réalisant des économies tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Tout cela contribue à éviter d'éventuels problèmes liés aux lois anti-trust/sur la concurrence.

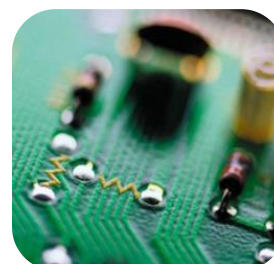
....pour les entreprises d'amont (Membres de plein droit)

ITSCI aide concrètement les entreprises d'amont (de la mine à la fonderie) à se conformer aux règles de l'OCDE DGG. Elle aide les opérateurs à s'assurer que les minerais qu'ils achètent et revendent ont été traités et gérés conformément aux attentes de la communauté internationale. L'adhésion n'est pas limitée aux grandes multinationales mais s'adresse également aux petites et moyennes entreprises, aux coopératives et aux mines artisanales.



....pour les entreprises d'aval (Membres Associés)

ITSCI permet aux entreprises d'aval de savoir que les fonderies impliquées dans le programme se fournissent auprès des entreprises d'amont ayant rempli leurs obligations quant aux processus d'évaluation des risques, de gestion et de mise en place de mesures correctives. Conformément à la loi Dodd Franck, le programme a également pour objectif d'aider les entreprises à communiquer à la SEC les efforts réalisés dans le cadre de la diligence raisonnable. L'adhésion au programme permet aux entreprises d'avoir accès à des informations concernant certaines mines auprès desquelles elles souhaitent se fournir en minerais.



Coût de l'adhésion au Programme

- Les taxes : les Membres de plein droit doivent s'acquitter d'une taxe fixée sur le tonnage des minerais (dépend du minerai commercialisé et à qui il est vendu). L'objectif du programme n'est pas de faire des profits. Tout complément de revenu provenant des taxes servira à réduire les prélèvements à venir. Les taxes représentent la principale source de financement du programme.
- Le droit d'adhésion s'applique à tous les membres à part entière au moment de la demande afin de couvrir le coût de l'administration et de l'évaluation initiale. Membres associés ne paient pas de frais d'adhésion.
- La cotisation annuelle: 7500 dollars US (pour les Membres associés) 5000 dollars US (les Membres de plein droit considérés comme utilisateurs au-delà du point de taxation) ou 1800 dollars US (pour les Membres de plein droit considérés comme agissant avant ou au niveau du point de taxation).

Comment devenir un Membre de plein droit ?*	Comment devenir un Membre associé ?
Signer la Convention d'adhésion	Signer la Convention d'adhésion
Fournir toutes les informations relatives à l'entreprise (juridiques, structure, Direction, etc.) qui permettront d'effectuer un premier audit sur d'éventuels liens avec les conflits ou autres	Fournir un bref descriptif de l'entreprise en vue de sa publication
Payer les droits d'adhésion	Payer la cotisation annuelle

* Une entreprise n'est pas autorisée à fonctionner au sein du programme tant qu'elle n'a pas répondu favorablement à toutes les étapes et que son adhésion n'a pas été approuvée.

Pour de plus amples informations, vous trouverez des bulletins d'informations et des rapports publics sur le site ITSCI <http://www.itsci.org>

Pour toute demande d'adhésion, veuillez contacter le Secrétariat ITSCI. E-mail : itsci@internationaltin.org Tel. +44 (0)1727 875544